

Le révérendissime archevêque Guillaume Crolly ;
Le révérendissime archevêque Daniel Murray ;
Le très-honorable John Hely comte de Donoughmore, chevalier de l'ordre de Saint-Patrice ;
Le révérendissime évêque Cornacius Denvir ;
Le très-révérend Henry Packenham, doyen de Saint-Patrice ;
Le très-honorable sir Patrick Belnew, baronnet ;
Le très-honorable Anthony Richard Bake ;
Le révérend Prooley Shouicham Henry, docteur en théologie."

Cette liste contient les noms de cinq catholiques, de quatre membres de l'église anglicane et d'un presbytérien. Outre ces dix commissaires, il y a trois commissaires *ex-officio*, nommés dans l'acte, qui sont membres de l'église anglicane. C'est la première fois, depuis l'établissement des lois pénales, que des prélats catholiques sont reconnus et désignés par leurs titres dans un document officiel émanant du souverain et publié par autorité. Les prélats catholiques reçoivent non seulement leurs titres, mais le droit de préséance suivant leur rang hiérarchique. Ainsi Mgr. l'archevêque Murray prend le pas sur le comte de Donoughmore, Mgr. l'évêque Denvir sur le très-révérend doyen de Saint-Patrice.

M. O'Connell, qui a toujours été opposé à l'acte des legs charitables, a exprimé, dans une assemblée publique à Dublin, son profond regret que trois des prélats catholiques eussent accepté les fonctions de commissaires, parce qu'en le faisant ils avaient, dit-il, divisé le pays en un parti vaincu et un parti vainqueur (c'est de non ! non !)... "Oui ! s'est écrié M. O'Connell, c'est un triomphe sur les 14 évêques et les 1200 prêtres qui ont protesté contre la mesure, et sur le sentiment presque universel du peuple irlandais qui la repousse."

Mgr. Murray, l'archevêque catholique de Dublin, a adressé au clergé et aux laïcs du diocèse une lettre pastorale où il justifie la conduite des prélats qui ont accepté. Il déplore la divergence d'opinion qui existe entre lui et quelques-uns de ses vénérables frères, mais il dit que sa conscience ne lui permet pas de manquer l'occasion qu'offre l'acte, quelque imparfait qu'il soit, d'assurer le trésor des pauvres. Il termine par une exhortation générale à examiner le sujet sans préjugés et sans passion. Il reproduit, dans un post-scriptum, la résolution suivante, adoptée par l'assemblée générale des prélats irlandais le 15 novembre dernier :

"Vu que les prélats ne sont pas d'accord dans leur manière de voir relativement au nouvel acte des legs charitables, cette assemblée est d'opinion que chaque prélat devrait être laissé parfaitement libre d'agir suivant les dictées de sa conscience à l'égard de cette mesure."

L'argent va couler pour les chemins de fer en Irlande. Tout le capital requis (£500,000) pour celui de Dublin à Cork a été souscrit en trois jours, et souscrit entièrement en Irlande.

Il est survenu quelque interruption dans les relations amicales entre la Grande-Bretagne et le royaume de Siam, par suite de la manière dont un sujet britannique a été traité par le roi qui a refusé de payer le prix convenu pour un petit bâtiment à vapeur importé pour Sa Majesté, et s'est emparé des munitions qui se trouvaient à bord.

On dit qu'à la date des derniers avis de Constantinople, le sultan était dangereusement malade. L'ambassadeur anglais avait demandé satisfaction pour une insulte faite au consul anglais à Trébizonde par le gouverneur de cette ville. Les troubles continuent en Syrie.

Séance royale.—Jusqu'à nous n'avons vu Paris enveloppé d'un plus épais brouillard. Le soleil a en vain cherché, vers onze heures, à percer ces froides et humides vapeurs qui cachaient non-seulement le ciel, mais les objets presque les plus rapprochés. Il a dû s'avouer vaincu, et la grande ville, pendant toute la journée, est restée dans une sorte d'obscurité.

A onze heures et demie, sur la place de la révolution, au moment où les troupes convoquées pour faire la haie sur la route que devant parcourir le cortège royal, allaient occuper leurs positions, on entendait autour de lui le bruit des tambours et des chevaux, sans pouvoir distinguer d'où le bruit venait et par où les cavaliers allaient déboucher.

Toutes les places ont été occupées de bonne heure ; celles de devant avaient été, selon l'usage, réservées aux dames ; aussi se sont-elles présentées pour la plupart en grande toilette.

MM. les députés arrivent peu à peu, et promènent la lorgnette sur les tribunes. Bientôt des saluts s'échangent, lorsque les portes s'ouvrent pour donner passage à M. Fulehiron ; en gagnant sa place, il offre de nombreuses poignées de main à droite et à gauche. Cette sorte d'affabilité protectrice de l'honorable député du Rhône excite un moment d'ilarité. Mais bientôt on voit des hommes de services placer neuf tabourets dans l'hémicycle au-devant du banc des ministres, et sur leurs pas arrivent autant d'Arabes, revêtus de leurs costumes pittoresques, qui viennent occuper ces places privilégiées, en face de l'estrade où le roi va prendre place, et sur les degrés de laquelle siégeaient déjà une partie des ministres et les membres du conseil d'état. Tous ces Arabes sont décorés de la croix d'honneur ; leur tête est couverte de turbans roulés, les uns blancs et bruns, les autres bruns seulement ; l'un d'eux a burnous blanc et porte sur la tête une touffe de plumes d'autruches ; les dames en tirent cette conclusion que ce doit être un narrabout. Des turbans des Arabes tombent des flots de mousseline qui leur couvrent les joues et le col, et ne laissent voir pour ainsi dire que les yeux, le nez, la bouche et un menton plus ou moins barbu. Ces fils de l'Atlas ne paraissent nullement déconcertés de l'attention qu'ils excitent. Cependant,

un quart d'heure ne s'est pas écoulé qu'on les invite à se retirer, et les sièges préparés pour eux les suivent. Cette sorte d'exhibition africaine semble avoir pour but de préparer l'effet d'un des paragraphes du discours.

Toutes ces allées et venues occupent l'assistance, et l'on ne s'aperçoit que l'heure de l'ouverture de la séance est arrivée qu'en entendant résonner le canon des Invalides, annonçant que le Roi est sorti des Tuileries. Presqu'au même moment, un mouvement se fait dans la tribune réservée pour la Reine ; l'assemblée se lève en voyant entrer Sa Majesté, accompagnée du roi et de la reine des Belges, du comte de Paris et de la duchesse d'Orléans, de Mme Adélaïde, de la duchesse de Nemours, de la princesse de Joinville et de la duchesse d'Annam. Des cris de : *Vive la Reine ! vive le comte de Paris !* se font entendre. Mais lorsque chacun a pris place, les regards se portent principalement sur la duchesse d'Annam dont chacun admire la tenue élégante, mélange de grâce et de dignité. La duchesse d'Orléans est toujours vêtue de noir. Le jeune comte de Paris paraît allègre et bien portant.

Pendant ce temps, le corps diplomatique a occupé sa tribune. MM. les députés ont pris séance ; leur nombre n'est pas très-considérable, et il en est de même de MM. les pairs ; de telle sorte que les deux chambres réunies ne garnissent pas complètement les bancs disposés pour la seule chambre des députés.

MM. les ministres, tous en grand costume, sont à leur place. MM. Martin (du Nord), Duchâtel, Villemain, Dumas et Lacaze-Laplagne, paraissent un peu serrés sur le banc qui leur est destiné.

Bientôt une nouvelle salve d'artillerie annonce l'arrivée du roi au palais des députés, où il est reçu par M. le chancelier duc Pasquier et par M. Sa-poy, président d'âge des députés, suivie des secrétaires provisoires des deux chambres et des grandes députations.

Un huissier prononce à haute voix ces mots : *Le Roi !* Toute l'assemblée se lève, et S. M. est saluée à son entrée par des cris de *Vive le Roi !* Le roi est suivi de ses quatre fils, qui prennent place sur des plians aux deux côtés du fauteuil royal.

S. M., s'étant assise et couverte, déploie un papier, et lit d'une voix ferme et accentuée le discours suivant :

"Messieurs les pairs, Messieurs les députés,
"Au moment où votre dernière session a été close, des complications, qui pouvaient devenir graves, étaient l'objet de ma sollicitude. La nécessité de mettre nos possessions d'Afrique à l'abri d'incursions hostiles et répétées, nous avait contraints de porter la guerre dans l'empire du Maroc. Nos braves armées de terre et de mer, d'acier et de courage, ont atteint avec gloire, et en peu de jours, le but indiqué à leur courage. La paix a été aussi promptement que la victoire, et l'Algérie, où trois de mes fils ont eu, cette année, l'honneur de servir leur pays, a reçu un double gage de sécurité, car nous avons prouvé à la fois notre puissance et notre modération. (Légère sensation.)

"Mon gouvernement s'étant engagé, avec celui de la Grande-Bretagne, dans des discussions qui pouvaient faire craindre que les rapports des deux états n'en fussent altérés. Un mutuel esprit de bon vouloir et d'équité a maintenu, entre la France et l'Angleterre, cet heureux accord qui garantit le repos du monde. (Mouvements divers.)

"Dans la visite que j'ai faite à la reine de la Grande-Bretagne, pour lui témoigner le prix que j'attache à l'amitié qui nous unit, et à l'amitié réciproque dont elle m'a donné tant de marques, j'ai été entouré des manifestations les plus satisfaisantes pour la France et pour moi. J'ai recueilli dans les sentiments qui m'ont été exprimés, de nouveaux gages de la longue durée de cette paix générale qui assure à notre patrie, au dehors, une situation digne et forte, au dedans, une prospérité toujours croissante, et la jouissance tranquille de ses libertés constitutionnelles.

"Mes relations avec toutes les puissances étrangères continuent d'être pacifiques et amicales.

"Vous êtes, Messieurs, les témoins de l'état prospère de la France ; vous voyez se déployer sur toutes les parties de notre territoire, notre activité nationale, protégée par des lois sages et recueillant au sein de l'ordre, le fruit de ses travaux. L'élévation du crédit public et l'équilibre établi entre nos recettes et nos dépenses annuelles, attestent l'heureuse influence de cette situation pour les affaires générales de l'état, comme pour le bien-être de tous.

"Les lois de finances vous seront incessamment présentées. Des projets de loi pour l'amélioration de nos routes, de nos ports, de notre navigation intérieure, pour l'achèvement de nos chemins de fer et pour divers objets d'utilité générale, seront également soumis à vos délibérations.

"Au milieu de la prospérité du pays, le ciel a béni l'intérieur de ma famille. Il a accru le nombre de mes enfants, et le mariage de mon bien-aimé fils, le duc d'Annam, avec une princesse qui nous tenait déjà par tant de liens, a été, pour moi et tous les miens, une vive satisfaction.

"Messieurs, la Providence m'a imposé de grands travaux et de douloureuses épreuves. J'en ai accepté le fardeau. Je me suis voué, j'ai voué ma famille au service de ma patrie. Fonder pour un long avenir leur union et leur bonheur, c'est là, depuis quatorze ans, le but de mes constants efforts. J'ai la confiance qu'avec votre loyal concours, Dieu me donnera de l'attitude et que la reconnaissance de la France, libre et heureuse, sera le prix de notre dévouement mutuel et l'honneur de mon règne."

De nouveaux cris de *vive le roi !* se font entendre après les dernières paroles de S. M. Des voix parties des tribunes y joignent les cris de *vive le*